

Labor Markets in Western Africa: Evidence and Policy Lesson

Abidjan, 16 au 17 Novembre 2017

Effets d'un projet d'appui à la réduction de la
vulnérabilité des travailleurs du secteur informel:
cas du PIAAA-CI.

Ruphin DOUA, Pierre OUATTARA, Edouard
ABOU, Josue KOUAKOU et Darra KKAKPO

CREMIDE, UFR-SEG (UFHB)
Abidjan (Côte d'Ivoire)

PLAN DE PRESENTATION

- I. Contexte et justification de l'étude
- II. Objectifs de l'étude
- III. Portée de l'étude
- IV. Le contenu du PIAAA-CI
- V. Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure
- VI. Méthodologie
- VII. Résultats
- VIII. Conclusion et Recommandations

I Contexte et Justification de l'étude

- Le dernier rapport sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel, souligne que le secteur informel est le principal secteur d'emploi et de sécurisation de la main d'œuvre en Côte d'Ivoire, avec à lui tout seul 93,6% des emplois non agricole (ENSESI, 2016).
- Le secteur de l'artisanat est le plus contributif à la forte capacité de création d'emploi dans ce secteur en Côte d'Ivoire. Pour une contribution de 12% au PIB, Il est le refuge, en effet de 40% de la population active et offre des possibilités d'apprentissage à cycle court et d'auto-emploi (PND, 2016-2020).

I Contexte et Justification de l'étude

- Dans ces conditions, l'artisanat constitue un secteur porteur à un double point économique et social. Cependant, il fait face à des menaces, dues à sa fois à sa faible organisation et structuration et son déploiement dans un environnement institutionnel et professionnel non balisé.
- En effet, la réalité sur les conditions d'exercices des activités artisanales est la suivante
 - ✓ *il y a environ 245 corps de métiers regroupés en huit (8) branches d'activité porteurs ayant longtemps évolué dans un environnement institutionnel marqué par de profondes insuffisances de son cadre réglementaire et une absence de protection légale des œuvres artisanales ;*

I Contexte et Justification de l'étude

- ✓ *les entreprises artisanales sont caractérisées dans leur grande majorité par des activités fortement précarisées ;*
- ✓ *les rares infrastructures dédiées aux activités de l'artisanat et les quelques unes d'entreprises artisanales présentant un minimum d'organisation ont été victimes de pillages et destructions lors de la crise postélectorale ;*
- ✓ *il n'existe pas de zones d'implantation des activités artisanales et les artisans sont pour la plupart installés aux abords des routes et sur des espaces publics et sont de fait victimes de fréquents déguerpissement ;*

I Contexte et Justification de l'étude

- ✓ *le secteur artisanal bénéficie d'un dispositif institutionnel d'encadrement notamment la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI) et de ses représentations régionales (CRM) et la Directions de l'Artisanat, de l'Encadrement et de la Modernisation du Secteur Informel (DAEMSI) ; mais ces structures sont confrontées à un manque de moyens opérationnels (techniques et financiers) ;*
- ✓ *aussi, ces structures d'encadrement sont méconnues par la majorité des artisans et ceux-ci manquent d'informations sur l'environnement du métier ;*
- ✓ *il y a une insuffisance de centres d'apprentissage et de formation des artisans*

I Contexte et Justification de l'étude

- ✓ *les artisans sont pour la plupart analphabétisés ou ont un bas niveau d'éducation des artisans et manquent de ce fait dans leur formation professionnelle ;*
- ✓ *ils sont sous équipés, et exercent avec des outils et matériel rudimentaires*

I Contexte et Justification de l'étude

- A ces obstacles, s'ajoutent une absence d'une politique nationale de l'artisanat et de valorisation du métier d'artisan; étant donnée l'inexistence d'informations statistiques fiables sur les conditions à la fois d'exercice dans le secteur et sociales des travailleurs qui en dépendent.
- Cet enivrement d'exercice des activités affecte négativement le revenu tiré de l'activité et ne permet pas aux artisans d'offrir à leur famille (notamment femme et enfants) un niveau minimum de vie acceptable ; ce qui n'est pas sans effet sur la précarisation de leurs conditions de vie. Cela se traduit entre autres par une absence d'un minimum de protection sociale familiale, d'un accès réduit aux principaux services sociaux de base, et de la précarité de l'habitat et ses commodités.

I Contexte et Justification de l'étude

- La récente réforme (loi n° 2014-338 du 05 juin 2014 portant code de l'artisanat) adoptée dans ce secteur, pour consolider son cadre institutionnel et créer un environnement propice au développement dudit secteur, peine à produire de réels effets sur **les conditions de travail et vie des artisans**. Cette situation participe d'avantage à la ratification des opportunités dans le secteur, et exposant les travailleurs à une vulnérabilité pluridimensionnelle en réduisant leur de.
- Pour aider à la productivité du secteur, améliorer les revenus des artisans et préserver la dégradation du bien être social des artisans qui dépendent du secteur informel, la Fondation AVSI (Association des Volontaires pour le Service International) en Côte d'Ivoire avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE) a mis en place le « *Projet Intégré d'Appui à l'Autonomisation des Artisans de Côte d'Ivoire* » (PIAAA-CI).



I Contexte et Justification de l'étude

- Le PIAAA-CI est mis œuvre en collaboration avec la Chambre Nationale de Métiers (CNMCI) dans cinq (5) de ces Chambres Régionales et Métiers (CRM) dans les zones d'Abidjan, Yamoussoukro et Bouaké.
- L'objectif ce projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et de vie des artisans, avec une attention particulière à ceux qui sont infectés/affectés par le VIH/SIDA ; à partir des actions suivantes :
 - *Renforcer le cadre institutionnel de l'artisanat et faire sa promotion ;*
 - *améliorer les conditions de travail des artisans*
 - *améliorer les conditions de vie des artisans et de leurs familles*

I Contexte et Justification de l'étude

- Etant données l'inexistence de statistiques fiables sur les conditions professionnelles et de vie des travailleurs artisans dans le secteur, le projet a fait l'objet d'étude de base pour axer les actions d'autonomisation sur des interventions opportunes basées sur l'évidence.
- Celle-ci, en plus de la production des informations statistiques sur les conditions de travail et vie des artisans, a mis à la disposition du projet :
 - ✓ trois (3) indices de vulnérabilité (IVA, IVP et IVM) identifiant les artisans et les ménages les plus vulnérables à privilégier dans mise en œuvre du projet.,
 - ✓ les principaux déterminants de la vulnérabilité professionnelle (IPA) et sociale (IVM) des artisans sur lesquels il faudra agir pour contribuer à la fois à l'amélioration de leurs conditions de travail et du bien-être dans le ménage.

I Contexte et Justification de l'étude

- Deux ans après le démarrage du PIAAA-CI en 2015, il apparaît raisonnable de se s'interroger si les efforts déployés par AVSI dans le souci d'autonomiser les travailleurs artisans afin de réduire leur vulnérabilité à la fois professionnelle et sociale ont eu les effets escomptés.
- La question centrale de discussion de cette présente étude est donc la suivante : ***Les activés d'appui aux travailleurs artisans du PIAAA-CI ont-ils eu un impact sur la réduction de leur vulnérabilité professionnelle et sociale ?***

II Objectifs de l'étude

- **Objectif général**

Evaluer l'impact de l'appui à l'autonomisation des travailleurs du secteur artisanat du PIAAA-CI sur la réduction de leur vulnérabilité dans les localités des cinq CRM couvertes par le projet.

II Objectifs de l'étude

- **Objectifs spécifiques**

Evaluer l'impact sur la réduction de la vulnérabilité professionnelle des actions :

- ✓ *d'appui en équipement en matériel de travail de l'artisan ;*
- ✓ *d'alphabétisation de l'artisan;*
- ✓ *et de formation sur la santé et la sécurité au travail de l'artisan*

III Intérêt de l'étude

- Le secteur de l'artisanat, bien qu'il renferme les catégories d'activités très précaires et informalisées, il représente un enjeu important en termes de croissance économique, d'et de réduction de la pauvreté et des inégalités. Sa contribution estimée à 12% du PIB (PND, 2016-2020). Il offre des possibilités d'apprentissage à cycle court et d'auto-emploi et pourrait constituer une voie dans la mise en place d'une politique d'industrialisation pour le développement et la structuration d'un tissu de PME/PMI.. Ce secteur a fait de ce fait l'objet d'une attention des deux derniers PND comme des secteurs porteurs.
- Réduire le niveau de vulnérabilités professionnelle et sociale des travailleurs dans ce secteur a une portée à la fois politique et économique et sociale.



III Intérêt de l'étude

- Au plan politique, ce projet ouvre plus de perspectives aux stratégies nationales de développement et de réduction du chômage et de dignité humaine. Il permet non seulement d'avancer dans la mise en place des politiques en faveur du travail décent, mais surtout permettre la mise en place d'une stratégie pour l'organisation du cadre institutionnel, le développement et la valorisation de l'artisanat en vue d'améliorer sa contribution à la création de richesse et d'emplois dans ce secteur que vise le PND (2016-2020).
- Économiquement il permettra d'inciter à plus de productivité du secteur et de faire une avancée vers la formalisation du secteur dominé par des activités informelles..

III Intérêt de l'étude

- Au plan social, il offre plus de perspectives pour un secteur qui malgré tout engloutit déjà la grande partie de la population active. Il constitue début de repose pour la protection et l'inclusion sociale pour les travailleurs dépendant des activités informelles. En permettant accroissement des revenus de ces travailleurs par des appuis au renforcement des compétences et capacité de production, il participe à la réduction de la pauvreté et la reconstruction de la dignité humaine.

III Intérêt de l'étude

- Cette étude contribuera à ouvrir les possibilités d'actions des politiques publiques en faveur des travailleurs du secteur informel pris au piège dans un cercle vicieux de vulnérabilité à la fois professionnelle et sociales pour leur rôle transformateur et accroître leur participation au développement économique et social.

IV Contenu du PIAAA-CI

- **Les interventions du projet ont été menées selon trois axes :**

Renforcement et la promotion du cadre institutionnel de l'artisanat

- ✓ renforcement des capacités opérationnelles, techniques et financière de 11 Centres Sociaux et de 21 ONG (*formation et de suivi, gestion de données, suivi-évaluation et appui financier*) ;
- ✓ diffusion du nouveau cadre réglementaire de l'artisanat un focus sur les droits et devoirs des artisans (**5 000 copies du code de l'artisanat**) ;
- ✓ appui au processus d'identification et d'immatriculation à la CNMCI (*sensibilisation artisans et réduction droit d'inscription à 7000 fcfra au lieu de 15000A*) ; (**23 529 artisans**) ;

IV Contenu du PIAAA-CI

- ✓ renforcement des capacités opérationnelles, techniques et financière à la CNMCI et aux 5 CRM selon les besoins (*formation sur le cadre institutionnel et réglementaire de, en suivi évaluation et à la gestion des donnée, appui en matériel roulant, meubles et mobiliers de bureaux, en matériel informatique, abonnements pour connexions internet*) ;
- **Amélioration des conditions de travail des artisans**
- ✓ renforcement des capacités des organisations et associations professionnelles d'artisans (OPA) (*45 OPA : équipement matériel de travail, informatique et fournitures de bureau*) ;
- ✓ formation pour les artisans sur l'exigence du métier (*alphabétisation fonctionnelle : 162 artisans, santé et sécurité au travail : 266 artisans*) ;
- ✓ formation pour les artisans sur l'exigence du métier (*alphabétisation fonctionnelle : 162 artisans, santé et sécurité au travail : 266 artisans*) ;

IV Contenu du PIAAA-CI

- ✓ ateliers d'échange d'expériences, d'identification et de diffusion de bonnes pratiques (*112 artisans de divers corps*) ;
- ✓ appui en équipement et matériel de travail de 300 ateliers sous équipés (292 artisans de divers corps de métiers) ;
- réhabilitation et renforcement technique de centres de formation ressources professionnelles de Yamoussoukro (un centre métaux mécanique à Yamoussoukro)

IV Contenu du PIAAA-CI

Les interventions objets de l'évaluation

Amélioration des conditions de travail des artisans	
Services	Bénéficiaires
<i>Appui en équipement en matériel de travail de l'artisan</i>	722 artisans avec au moins un service sur 1227
<i>Alphabétisation de l'artisan fonctionnelle</i>	
<i>Formation sur la santé et la sécurité au travail de l'artisan</i>	
Amélioration des conditions de vie des artisans et de leurs familles	
Services	Bénéficiaires
<i>Appui en équipement en actifs du ménage : Abris et soins</i>	658 ménages avec au moins un service sur 1150 ménages
<i>Appui d'aide en équipement scolaires aux enfants du ménage</i>	
<i>Formation en renforcement en compétence familiale et en éducation financière du ménage</i>	
<i>Soutien à l'accès à une couverture d'assurance maladie du ménage</i>	

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

- Les premières études (années 1970, début 1980) ont analysé la vulnérabilité en l'associant à la fragilité physique (exemple : la probabilité qu'un édifice physique s'effondre en raison de l'impact d'un séisme);
- Le concept a évolué et s'appréhende comme les « *conditions déterminées par des facteurs ou des processus physiques, sociaux, économiques et environnementaux qui accroissent la sensibilité d'une communauté à l'impact des risques* » (UN-ISDR, 2004).
- Elle revêt une mesure prévisionnelle du bien-être et rend compte de la probabilité d'un individu ou un groupe d'individu ou ménage, quel que soit son niveau de richesse ou son niveau social, de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader dans le futur face aux fluctuations de la vie (risques et chocs).

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

- Le lien avec la pauvreté multidimensionnel sous différents concept :
- ✓ *vulnérabilité à la pauvreté monétaire* : le risque que le ménage, individu tombe dans la pauvreté du fait d'un niveau de vie en dessous du seuil de pauvreté.
- ✓ *vulnérabilité à la pauvreté des conditions de vie* : cette forme de vulnérabilité est traduite par le risque d'être exclu d'un certain mode de vie matériel et culturel (la vulnérabilité à l'analphabétisme, la vulnérabilité à la mortalité infantile et juvénile ou aux complications de grossesses, ou à la malnutrition, etc.)
- ✓ *vulnérabilité à la pauvreté humaine* : L'individu ou le ménage est exposé à la perte de son identité sociale, culturelle et politique et n'est pas à mesure de la recouvrir. Elle désigne une privation dans le futur des droits sociaux, civiques et l'impossibilité de mener des activités politiques, syndicales et culturelles pour défendre sa situation économique et sociale.

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

- ✓ *vulnérabilité à la pauvreté de potentialité ou de capacités* : dans ce cas, un ménage, un individu ou une communauté est vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être en cas d'événements externes défavorables.
- Qui renvoie à la théorie des « capacités » développée par Sen (1985); c'est-à-dire l'ensemble des capacités d'un individu, de ses caractéristiques personnelles et des opportunités sociales dont il peut jouir.
- Ces « capacités » pour Sen se composent d'une part du *capital financier*, du *capital physique*, du *capital humain*, et du *capital social*, et d'autre part, des *caractéristiques personnelles* et des *opportunités sociales* (intégrant activités économiques tel que l'emploi).

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

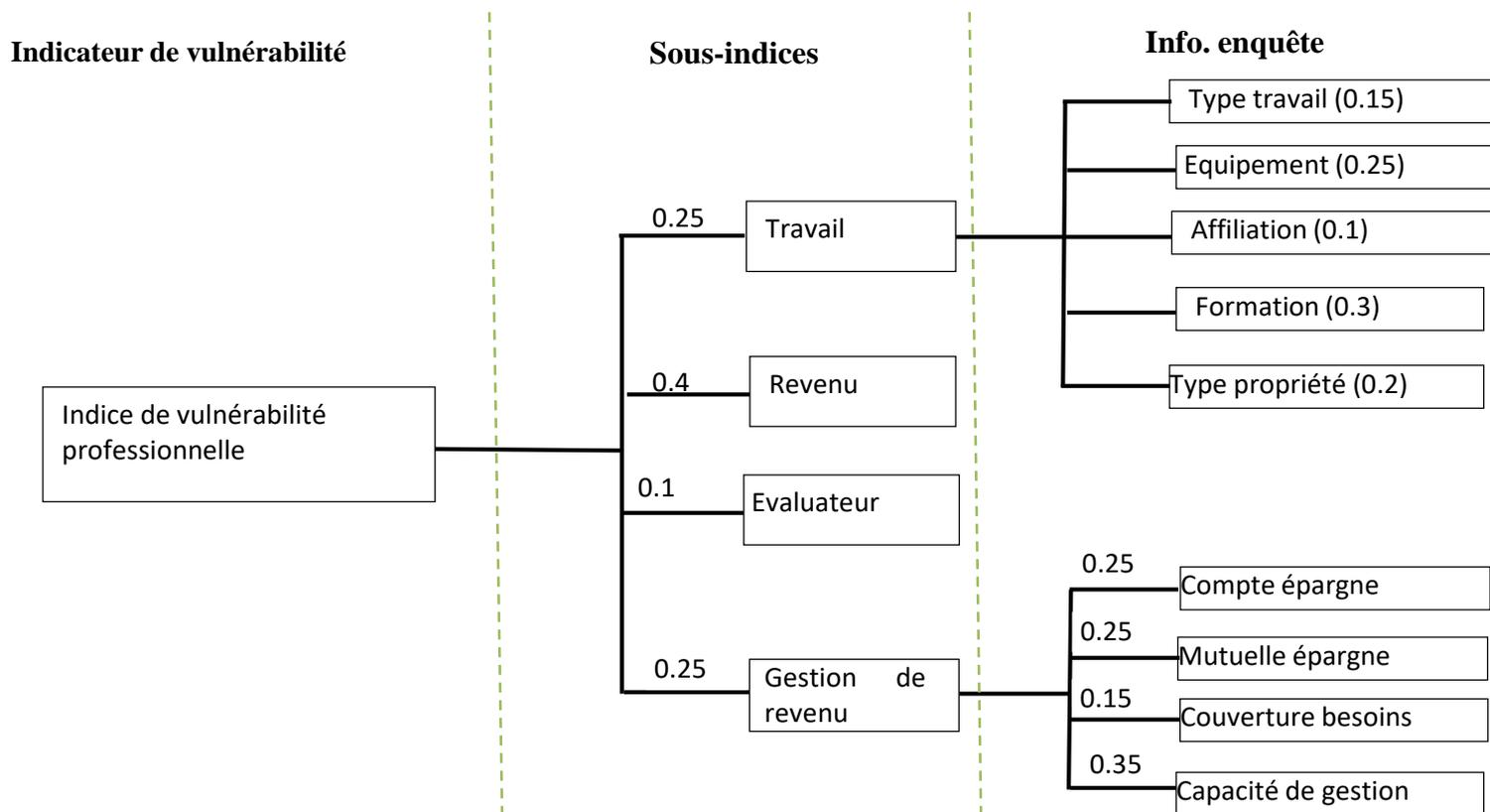
- Ces dimensions conceptuelles de la vulnérabilité globalement reconnues (Becerra et Peltier, 2009 ; Janin, 2006), mais, il n'y a pas de consensus méthodologique sur la manière de l'évaluer (à partir de collecte de données, agrégation dans un index synthétique, ...).
- Aussi, dans des analyses d'évaluation d'impact sur la vulnérabilité, les indicateurs décrivent souvent une représentation opérationnelle d'une caractéristique ou la qualité d'un système capable de fournir des informations concernant la sensibilité, la capacité d'adaptation et la résilience du système à l'impact d'une catastrophe (Birkmann, 2009).

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

- Notre démarche intègre toutes ces approches dans la construction de l'indice de vulnérabilité des artisans
- c'est-à-dire indicateur composite construit
- ✓ *Au sens des « Capabilités » de sen, rend compte de risques multidimensionnels,*
- ✓ *S'appuyant sur des données de collecte, et en plus*
- ✓ *capture diverses information d'un système dans un seul indicateur composite.*
- *L'indice de vulnérabilité professionnel (IVP) des artisans les sous-indicateurs (Figure I).*

V Concept de Vulnérabilité: Revue, définition et mesure

Figure 1: Cadre hiérarchique de l'indicateur de vulnérabilité professionnelle



Source : Auteurs à partir des informations de l'enquête (AVSI, 2015)

- **La méthodologie utilisée s'articule autour de trois points:**
 - ✓ Analyse documentaire
 - ✓ Statistiques descriptives
 - ✓ Analyse micro économétrique d'évaluation d'impact

- **Echantillonnage et données**
 - ✓ **476 artisans bénéficiaires et 838 artisans témoins, soit un échantillon de 1314 artisans**

VI Méthodologie

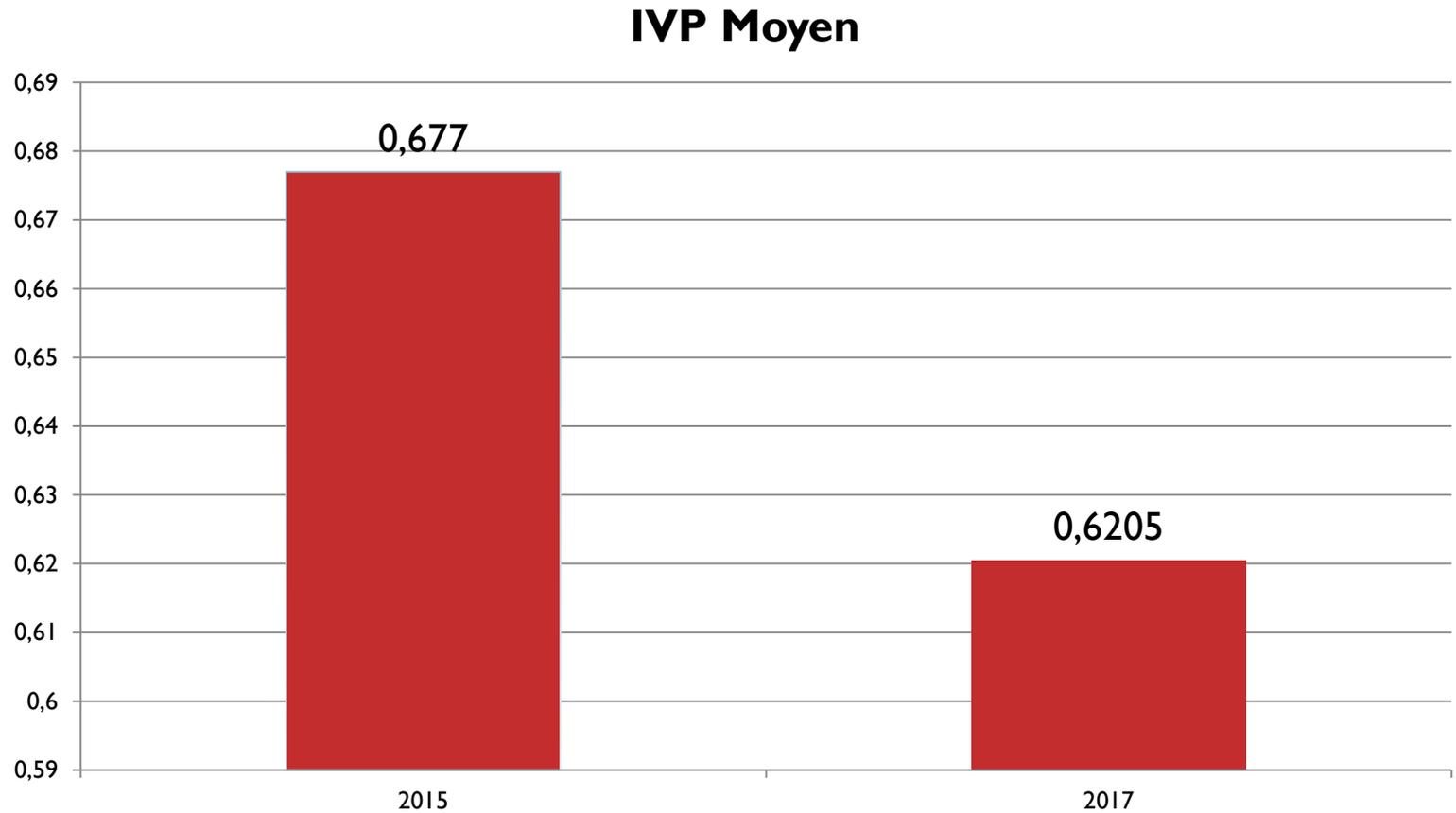
CRM	Artisans		
	Bénéficiaires	Témoins	Ensemble
ABIDJAN LAGUNE EST	85	123	208
ABIDJAN LAGUNE NORD	96	237	333
ABIDJAN LAGUNE SUD	79	119	198
BOUAKE	122	220	342
YAMOOUSSOUKRO	94	139	233
Total	476	838	1314

- **Modèle d'analyse**
- ✓ Modèle d'évaluation d'impact à traitement multiple : *Multi-valued treatment effect*
- ✓ a variable de traitement prend plus de deux modalités qui a chaque individus peut être associé un et un seul modalité
- La variables de résultat final:
- ✓ indice de vulnérabilité professionnel (IVP) ;

- Les variables caractéristiques observables (d'appariement):
- milieu de résidence ;
- CRM ;
- branches d'activité
- tranche d'âge
- sexe

Analyse statistique

Graphique I : Variation de l'Indice de Vulnérabilité Professionnel (IVP) entre 2015 et 2017



VII Résultats

Analyse économétriques

	IVP	Coef.	Robust Std. Err.	z	P>z	[95% Conf. Interval]
	(APPUI_EQ vs AUCUN)	-.1128606*	.0199891	-5.65	0.000	-.1520385 - .0736826
ATE TREAT	(ALPH vs AUCUN)	-.13932*	.024449	-5.70	0.000	-.1872391 - .0914009
	(STE_SECUR_ vs AUCUN)	-.1075549*	.0321926	-3.34	0.001	-.1706511 - .0444586
POmean TREAT	AUCUN	.6529246	.0060913	107.19	0.000	.6409858 .6648634

*Significatif à 1%

VIII Conclusion et Recommandations

- Cette étude a eu pour objectif d'évaluer l'impact de l'appui de AVSI à travers le PIAAA-CI sur la réduction de la vulnérabilité des travailleurs du secteur informel (celui de l'artisanat).
- Le projet dans ces deux premiers axes a couvert à la fois *l'environnement institutionnel* et *professionnel* des travailleurs (artisans) en intervenant en faveur d'une réduction de la forte informalisation qui les caractérisent et qui fragilise la situation professionnelle des travailleurs en dissimulant les opportunités économiques existantes.

VIII Conclusion et Recommandations

- Cette étude a montré que l'appui de AVSI dans le cadre du PIAAA-CI a permis d':
 - ✓ relever le niveau d'équipement des artisans,
 - ✓ révéler les aptitudes professionnelles des artisans par la formation : alphabétisation fonctionnelle, formation sur la santé et la sécurité au travail,
 - ✓ et a permis de les rendre plus résilients à des éventuels chocs.

VIII Conclusion et Recommandations

- Ce résultat sur la baisse de la vulnérabilité de ces travailleurs sujets à multi risques dans ce secteur informel permet de recommander:
- aux bailleurs et à l'UE et au BIT
- ✓ ***Etendre le programme d'autonomisation des travailleurs informels à l'ensemble afin de réduire la perte de bien être que représente le risque de l'informalité et sécurisé au niveau national***
- aux Ministères en charge de l'artisanat, de l'emploi et de la formation professionnelle
- ✓ ***Promouvoir la formation des artisans et au de la de tous les travailleurs des secteurs informels***
- ✓ ***Mettre à leur disposition des équipements en matériels modernes***

VIII Conclusion et Recommandations

- Aux centres de recherche
 - ✓ **Poursuivre la recherche dans sur le secteur informel pour révéler les richesses et les potentialités qu'il dissimule au profit de la création d'emploi à forte productivité ;**
 - ✓ **Cette recherche devra de plus en plus la contribution de la formalisation des activité informelles sur l'emploi et le croissance inclusive,**
- Aux centres de formations techniques
 - ✓ **Développer des curricula de formation technique spécifique adaptés aux activités du métier de l'artisanat**

VIII Conclusion et Recommandations

- À la CNMCI
- ✓ ***Pérenniser le modèle d'autonomisation et d'assurer le suivi des bénéficiaires du PIAACI***
- ***Leçons à tirer***
 - ✓ *le développement du capital humain (par la formation des travailleurs) permet assurer un équilibre social dans l'économie.*
 - ✓ *la transformation de la structure de l'économie informelle par la modernisation des technologies de production (notamment dans le secteur de l'artisanat) peut booster le développement des PME/PMI artisanales.*



MERCI

POUR VOTRE

ATTENTION